

24<sup>th</sup> 8<sup>th</sup> 1808  
 Réformation  
 Du Budget  
 De 1808

Le 24<sup>th</sup> 8<sup>th</sup> 1808  
 Le matin, les Membres Composant le Conseil Municipal de la Commune  
 de Combieu Canton de Lavatette Département de la Haute Garonne  
 ont tenu une séance publique à la Convocation du Maire D'après l'avis  
 adressé au Maire de la commune par le Maire de la commune  
 de ce département en date du 15 du dit mois 1808 - pour délibérer sur le  
 contenu dudit avis relativement au Budget de l'an 1808. on étant  
 en nombre suffisant pour délibérer, lesdits avis lecture d'avis  
 précités, et a lu sur les procès verbaux des délibérations  
 dudit Conseil et donné lecture de la délibération du 8 Mai 1807  
 concernant le Compte rendu par l'Intendant D'après le système par

L'ancien De Lan 1806, en suite Duquel en le Budget formé pour Lan 1808, il a observé enfin que les Comptes Budget en y de l'Administration D'Etat a été par des adhésions de crédits additionnels de l'ancien Budget ordinaire, que la demande qu'on fait aujourd'hui du Budget De Lan 1808 ne peut avoir d'autre motifs qu'une nouvelle rédaction d'icelui, en qu'il est instant de procéder à cette nouvelle opération le Conseil s'étant réuni à cette demande, s'est Desmis à constater par l'économie sous la présidence Du Maire en a formé et arrêté le Budget De Lan 1808 Comme il suit

## Budget De Lan 1808

### Revenus De La Commune

Continuation additionnelle de la Contribution foncière	220 <sup>fr</sup> — <sup>c</sup> —
De la Contribution Personnelle et Mobiliaire	22 — 50 —
Deuxième Du Produit Des Patentes	35 — —
Le Recette de la Commune est Debitée pour Reçu de	
De son Compte De Lan 1807 Rendu le 6 Mai 1808 de la Somme de	213 <sup>fr</sup> 71 <sup>c</sup> —
<b>Total Des Revenus, et Des Recettes De 1808</b>	<b>491<sup>fr</sup> 21<sup>c</sup> —</b>

### Depenses De La Commune

Le 20 du Revenu pour La Compagnie Des Eclaire	13 <sup>fr</sup> — 67 <sup>c</sup> —
abonnement au Bulletin Des Lois	6 — —
abonnement au Bulletin administratif	9 — —
frais Des Registres D'Etat Civil en timbre	22 — 27 <sup>c</sup> — 1/2
indemnité accordée au Maire pour l'apportement	
qu'il fournit à la Commune	15 — —
frais Des bureaux Du Maire (entree Genre)	48 — —
Salaires Du Secrétaire De la Bureau municipale	22 — 70 —
Appartenance De la Commune	12 — —
Pour l'achat de cinq volumes De Bulletins Des Lois Pour les bureaux Municipals à 20 <sup>fr</sup>	100 <sup>fr</sup> — —
<b>Total De la Depense pour Lan 1808</b>	<b>153<sup>fr</sup> 64<sup>c</sup> — 1/2</b>

Les Revenus De 1808 tot De	491 <sup>fr</sup> 21 <sup>c</sup> —
La Depense en Présomée De	153 — 64
<b>Restant Restera en Caisse De</b>	<b>337<sup>fr</sup> 57<sup>c</sup> —</b>

Et le Conseil Deliberant sur L'usage affaire De la dite Commune De 337<sup>fr</sup> 57<sup>c</sup> Restant en Caisse, a arrêté à l'unanimité que sur icelle il seroit payé au Prestre Deservant La dite Commune celle De 166<sup>fr</sup> 67<sup>c</sup> pour son traitement De traitement pour Lan 1808, à que la Somme Restante De 170<sup>fr</sup> 90<sup>c</sup> Restera en Caisse dans La Caisse Du. y compris

font avec les Lucife Des années venies en gressua Die Concurrence  
D'une somme de six cent francs Pris necessaire pour faire la copie  
De la Maison Presbiteralle De Courbeu, ainsi qu'il a ete cy devant  
arrete dans les precedentes Deliberations du Conseil Den 8 May  
1807 et le May 1808 -- et ont desdits Membres Signe /

Doreis Datemples  
Gignac  
Lualon  
pajot  
Boumann  
maire